

Comparaison des programmes des élections législatives 2024 : **Un risque majeur d'accélération des reculs des services publics**

Alors que la campagne des élections législatives 2024 bat son plein, le collectif Nos services publics a souhaité **éclairer le débat en analysant l'impact des propositions des différentes listes sur les services publics**. Avec l'appui d'une trentaine d'expert-e-s de leur domaine dans un grand nombre de secteurs (éducation, santé, vieillissement, énergie, logement, transports, justice, sécurité, fiscalité), il publie ce jour un « comparateur de programmes » d'une nature particulière :

- Ce comparateur ne prend pas pour point de départ les programmes politiques mais des questions concrètes relatives aux besoins de la population : mon enfant aura-t-il un enseignant devant sa classe ? Un médecin reviendra-t-il sur mon territoire ? Le prix de l'énergie va-t-il continuer à augmenter ?
- Afin de répondre le plus directement possible à ces questions, nous analysons non seulement les programmes présentés par les principaux partis en lice, mais également les précédents programmes (présidentielle, européennes si pertinent), les votes, les déclarations des dirigeants ainsi que la cohérence ou le calendrier de mise en œuvre de ces programmes.

De ce tour d'horizon, nous retenons trois principales leçons :

1) Alors que l'état des services publics s'est considérablement dégradé, trois programmes sur quatre (Ensemble, LR et le RN) analysés prévoient de poursuivre le recul de l'État, voire de l'accélérer

Les fermetures de classes, les difficultés de recrutement des professionnels de santé, la dématérialisation croissante des démarches doublée d'une fermeture des accueils, etc. constituent des éléments de préoccupation croissante de la population, a fortiori dans les territoires ruraux ou les quartiers populaires. Force est de constater que, sur les quatre programmes que le collectif Nos services publics a analysé, trois d'entre eux (Ensemble, Les Républicains, Rassemblement national) ne proposent pas ou peu de réponses à des questions pourtant essentielles pour le bon fonctionnement des services publics. A titre d'exemple :

- Alors que la question du recrutement des enseignants est clef pour faire face aux postes vacants (« Mon enfant aura-t-il des professeurs dans toutes les matières et toute l'année ? »), le RN prévoit une diminution du nombre de postes et d'éventuelles hausses de rémunération qui ne concerneraient que les débuts de carrière ; Ensemble affiche une trajectoire budgétaire fortement contrainte et conditionne les revalorisations à une hausse de la charge de travail et Les Républicains n'ont proposé aucune mesure concrète concernant l'éducation.
- En ce qui concerne la résorption des déserts médicaux (« est-ce que l'on va faire revenir un médecin près de chez moi ? »), des ambitions importantes sont affichées par le RN ("réduire les fractures territoriales") mais qui reprennent en réalité des mesures déjà mises en place par les précédents gouvernements (hausse du nombre de places en formation, incitations financières à l'installation en zone sous-dense). A noter que LREM, LR et RN ont tous trois votés contre la régulation de l'installation des médecins dans les zones bien pourvues en soignants.
- En matière de logement ("Est-ce que je pourrai accéder à la location plus facilement"), le programme d'Ensemble prévoit de peu investir dans le logement social et de revoir à la baisse les objectifs de mixité sociale et de rénovation énergétique, le RN mettant quant à lui en avant le logement social comme une réponse mais faisant de la discrimination selon la nationalité l'axe principale de sa politique quand bien même cela ne serait de nature à répondre ni quantitativement ni qualitativement aux besoins en logement.

Il ne s'agit pas d'une absence de prise de conscience de l'état de dégradation des services publics : les termes « services publics » sont bien présents dans les programmes d'Ensemble ou du RN, et parfois même en bonne place. Pour autant, force est de constater que les questions concrètes au prisme desquelles le collectif a passé les programmes ne font le plus souvent pas l'objet d'une réponse autre que la continuation ou l'accélération des politiques actuellement en place.

2) Un seul programme (Nouveau Front populaire) se distingue en proposant de faire des services publics une priorité et en renforçant les moyens

L'amélioration de l'offre des différents services publics occupe une place centrale dans le programme du NFP. Cette priorité se traduit par un clivage important avec les trois autres programmes analysés : le renforcement des moyens affectés aux services publics et un traitement d'ensemble des enjeux du service public. Ainsi en matière de financement :

- Ensemble, anciennement majorité présidentielle, propose une poursuite des baisses d'impôts sur les propriétaires immobiliers, bien que de moindre ampleur que celles poursuivies depuis 2017. LR propose pour sa part une diminution des dépenses publiques de 25 milliards d'euros, accompagnée d'une diminution des ressources des services publics de l'ordre de 10 milliards d'euros. Le RN va plus loin encore en

proposant de diminuer les ressources des services publics de 60 milliards d'euros, notamment en diminuant la fiscalité sur les plus fortunés (impôt sur la fortune immobilière, droits de succession, etc.)

- A l'inverse, le Nouveau Front populaire prévoit une augmentation de la fiscalité sur les 10 % de la population les plus aisés ainsi qu'une augmentation importante de la taxation du patrimoine des 1 % des résidents les plus aisés. Au total, les recettes nouvelles seraient estimées autour de 60 milliards d'euros et financeraient en partie les mesures sur l'école ou l'hôpital public. Il ne s'agit pas ici de juger l'ampleur ni le rythme de cette proposition de hausse de moyens par le Nouveau Front Populaire. En revanche, à moyen terme, la trajectoire fixée dans le programme est bien en rupture avec les évolutions des dernières décennies, rupture qui semble un préalable à l'arrêt de la dégradation des services publics du quotidien.

Ce clivage fort sur la question du financement se retrouve également quant à la régulation du secteur privé, en particulier de celui qui entrerait en concurrence avec le service public : modulations des dotations publiques des établissements scolaires selon des objectifs de mixité sociale, régulation de l'installation des médecins libéraux sur le territoire, résidentielle du côté du Nouveau Front populaire contre dérégulation pour les autres programmes, participation des cliniques privées à la permanence des soins et garantie d'un reste à charge zéro, etc.

3) Alors que le Rassemblement national met en avant la « préférence nationale » comme un moyen de soutenir les services publics, elle en constituerait à l'inverse un élément de fragilisation supplémentaire

Au-delà de la question des moyens financiers – qu'il propose de diminuer substantiellement – le programme élaboré par le Rassemblement national repose sur une idée que nos analyses viennent contredire : la « préférence nationale » viendrait apporter des réponses aux problèmes des services publics. Le passage au crible de l'impact de cette mesure sur les différents champs de politique publique étudiés montrent au contraire :

- La préférence nationale viendrait à l'encontre de principes essentiels du service public, au premier rang desquels le principe de non-discrimination et la vocation universelle des services publics. Ce faisant, sa mise en œuvre contribuerait à fragiliser fortement le sens et l'attractivité des métiers du service public.
- L'application de la préférence nationale conduirait à couper les services publics de précieuses ressources humaines sans lesquels ils ne sauraient fonctionner, dans une période où la pénurie de professionnel-e-s ampute la santé¹, l'école, ou la justice des moyens d'agir concrètement et d'être présents à proximité de la population.

¹ A ce jour, plus de 25 000 médecins européens ou extra-européens (sur 300 000 médecins au total) sont inscrits au conseil de l'Ordre des médecins en France.

Le collectif Nos services publics interpelle aujourd’hui les citoyennes et les citoyens, ainsi que les journalistes qui participent au bon fonctionnement de la démocratie : alors que l’immense majorité de la population s’inquiète du devenir des services publics, il est impensable que ce sujet reste un angle mort de ces élections législatives. Les choix politiques qui seront pris par la prochaine majorité, quelle qu’elle soit, transformeront le quotidien de millions de personnes. L’option politique de réduire la place des services publics au profit du secteur privé est tout à fait entendable : il importe simplement que chaque citoyenne et citoyen fasse, en connaissance de cause, le choix du projet de société qu’il soutient.